

LES DÉBATS



Redonner de l'efficacité et de l'autorité à la justice avec Dominique Perben

17 juin 2016



Le point de Louis Vogel, président du Club d'Iéna

L'actualité de ces derniers mois et de ces derniers jours est angoissante et inqualifiable. La France est prise en tenaille entre, d'une part, un terrorisme islamiste qui a ciblé notre pays qui représente aux yeux du monde entier les valeurs que le fanatisme barbare déteste : la liberté de conscience, l'égalité homme-femme, la laïcité, la fraternité... , et, d'autre part, une faction marginale de l'extrême gauche ultraviolente qui croit encore à la lutte des classes et à la révolution par la force et qui s'en prend délibérément à nos forces de l'ordre et à tous les représentants de l'autorité que ce soit place de la République, à Notre-Dame-des-Landes, ou face à l'hôpital Necker.

Entre ces deux feux, nos gouvernants semblent hésiter et s'interroger sur la ligne à tenir. Les citoyens s'en inquiètent, à raison.

Pour ma part, je tiens à rendre hommage sans ambiguïté à nos forces de l'ordre qui, au quo-

tidien, risquent leurs vies pour assurer notre sécurité. Je pense notamment au commandant de police Jean-Baptiste Salvaing et à son épouse Jessica Schneider, lâchement assassinés. J'ai une pensée émue pour leur enfant de trois ans et pour son demi-frère de 10 ans.

Ce contexte manifeste d'affaiblissement de la puissance publique nous renvoie à des questions fondamentales : les démocraties sont-elles trop faibles pour agir face au terrorisme ? Quel équilibre trouver entre libertés et sécurités ? Comment faire en sorte que force reste à la loi ?

J'ai la conviction qu'il n'y a aucune fatalité : les démocraties ne sont pas condamnées à l'impuissance. Avec de la volonté politique nous pouvons, nous devons, restaurer l'autorité de l'État !

**Avec de la volonté
politique nous pouvons,
nous devons, restaurer
l'autorité de l'État !**



La parole à Dominique Perben, ancien Garde des Sceaux, ancien maire de Châlons-sur-Saône

Tous ceux qui croyaient à la fin de l'Histoire sont aujourd'hui rattrapés par le retour du tragique. Faut-il s'en inquiéter ? Non ! Comme le disait Jean-Marie Domenach : «plutôt qu'il n'écrase l'homme, le tragique le suscite». C'est ce défi qui se pose à nous.

Dans le cadre de ce retour du tragique, la justice est bien sûr en première ligne. Elle se retrouve au cœur du débat politique. Et cela pour quatre raisons.

1/ La Justice est devenu un sujet de compétitivité dans un monde concurrentiel. C'est ce qu'ont compris les Anglo-saxons. La qualité du droit est un élément d'attractivité.

2/ La Justice est un élément fondateur mais contesté de la démocratie. La démocratie ne se réduit pas à la loi de la majorité. Elle est un système qui garantit des droits, défendus par une justice indépendante. C'est ce qui est remis en cause dans certains pays de l'Est ou la Turquie qui respectent les verdicts des urnes, mais rognent la liberté de la justice.

3/ La Justice doit trouver son équilibre avec l'exigence de protection des citoyens. C'est la difficile équation posée notamment par la lutte contre le terrorisme.

Ceci posé, comment peut-on améliorer le fonctionnement de la Justice en France alors que notre système judiciaire manque de moyens financiers et humains, peine à faire face

dans les temps aux dossiers, souffre d'un vrai malaise avec sa relation avec les policiers ? Il serait contreproductif et illusoire d'espérer un « grand soir » qui réformerait d'un seul coup tout le système. Nous devons avancer pas à pas.

Premier impératif : augmenter les moyens. Il faut refaire un effort comparable à celui consenti sous Jacques Chirac, à savoir augmenter le budget de la Justice de 5% tous les ans pendant 5 ans.

Deuxième point : il faut un système plus productif. Pour cela, la piste de tribunaux départementaux doit être expérimentée.

Troisième point concernant la justice civile : trop de parties profitent des failles du sys-

tème. Nous devons rendre possible l'exécution provisoire des décisions, sanctionner les procédures abusives et faire payer ceux qui perdent les procès.

Quatrième point sur la justice pénale : la question centrale est celle de l'inexécution des peines. Trois principes doivent être mis en avant : d'abord, supprimer la réduction automatique des peines ; ensuite limiter les

aménagements de peines à un an maximum, et six mois en cas de récidive ; enfin mieux organiser l'exécution de la peine (notamment hors milieu carcéral) ce qui passe notamment par une meilleure implication du monde asso-

ciatif. Par ailleurs, ce ne peut pas être au juge de tout gérer (notamment les questions des infractions routières ou de la consommation du cannabis). Pourquoi ne pas déléguer certains sujets aux sous-préfets pour décharger les magistrats ? Sur le terrorisme, il est clair qu'il faut, comme le préconise le juge Trévidic, alourdir les peines pénales. Et alors que la complexité de la procédure est devenue un repoussoir (60% des policiers passent de ce fait leur temps dans leur bureau plutôt que sur le terrain), sa simplification est une exigence.

Le cinquième point concerne les mineurs : il est aujourd'hui devenu prioritaire de séparer le juge qui accompagne de celui qui sanctionne.

Enfin, la question de la pénitentiaire est essentielle.

Deux chantiers doivent être lancés. Celui de la création d'une police pénitentiaire qui serait à la fois en charge de maintenir l'ordre dans les prisons et de faire du renseignement, notamment pour prévenir la radicalisation islamiste. Bien sûr, nous manquons de places de prisons, sans lesquelles l'effectivité des peines est impossible, il faut en construire 10 000 supplémentaires sur la durée du prochain mandat présidentiel.

Voilà comment, en lançant toutes ces réformes, la France pourrait profondément restaurer l'autorité de sa Justice et en garantir son efficacité.

Notre système judiciaire manque de moyens financiers et humains, peine à faire face dans les temps aux dossiers, souffre d'un vrai malaise avec sa relation avec les policiers.

Il serait contreproductif et illusoire d'espérer un « grand soir » qui réformerait d'un seul coup tout le système. Nous devons avancer pas à pas.